



PLAIDOYER CRSA DE NORMANDIE

La Santé et l'environnement, déterminants sans frontières

*Au-delà de nos manières à vivre le monde,
ce sont nos manières de le penser qu'il faut changer.*

Adopté par vote électronique le 18 décembre 2023

Dans le contexte de dérèglement climatique, d'évolution des conditions environnementales de la survie humaine, les inégalités écologiques (*de contribution d'émissions et de pollutions*) et environnementales (*de vulnérabilités face aux risques induits*) **sont criantes et pèsent principalement sur les personnes déjà vulnérables dans nos sociétés.**

Il est important de rappeler que la santé ne peut plus être simplement définie comme l'absence de maladie, mais plutôt comme un ensemble complexe d'interactions entre l'être humain et son environnement. Ce concept de "**santé environnementale**" reconnaît l'impact de la qualité de l'air, de l'eau, du sol, de l'alimentation et de l'exposition aux agents pathogènes sur la santé globale. La santé d'une personne n'est pas uniquement la résultante d'un capital initial préservé ou dégradé par des événements de vie et ses comportements individuels. En somme, elle est influencée par une série de facteurs qui interagissent pour déterminer notre bien-être général.

Par exemple, il est maintenant bien établi que l'insuffisance de production de l'hormone sérotonine peut entraîner divers problèmes tels que la dépression, une augmentation du stress et de l'anxiété, ainsi qu'une altération du système immunitaire. Ces symptômes sont souvent interconnectés, aggravés lorsque la production naturelle de sérotonine est perturbée.

C'est dans ce contexte que les perturbateurs endocriniens pénètrent principalement dans le corps par la consommation, la respiration et l'exposition cutanée à des produits chimiques synthétiques qui ne sont pas naturellement présents dans l'environnement.

D'autres exemples de ces substances incluent les pesticides, les additifs alimentaires, les colorants, les arômes naturels et artificiels, ainsi que les bisphénols et les parabènes. **La présence croissante de ces substances chimiques dans l'environnement**, en constante augmentation depuis leur introduction, soulève des inquiétudes quant à leurs effets sur la santé.

L'eau potable est également menacée par l'utilisation excessive d'engrais azotés et de pesticides, mais également par l'artificialisation inconsidérée des sols.

En France et en Normandie (comme présenté dans le PRS), une grande proportion de fruits, céréales et légumes contient des **résidus de pesticides**. Étant donné que de nombreux pesticides sont des perturbateurs endocriniens, leur présence dans l'alimentation peut contribuer au déclenchement de maladies chroniques et environnementales ; **il semble donc urgent d'agir sur ces expositions.**

Par ailleurs et sans être exhaustif, les pollutions peuvent être multiples et de différents ordres. Au-delà des sujets déjà abordés dans cet écrit, elles peuvent également concerner la pollution sonore, la pollution olfactive (exemple dans la vallée de la Seine), la pollution lumineuse...

Il convient donc de traiter l'ensemble de ces sujets de manière transversale et systémique.

A la lecture du document, le futur PRSE 4, déclinaison du plan national de prévention des risques pour la santé liés à l'environnement, propose principalement d'agir sur les conséquences.

C'est à l'évidence indispensable mais cela suppose de continuer à renforcer tous les dispositifs de surveillance et de contrôle de la qualité :

- De l'air que nous respirons en particulier dans les zones dites sensibles (ex : Vallée de Seine de Vernon jusqu'au Havre) ;
- De l'eau que nous buvons (sachant que 8% de la population normande a été alimentée par une eau non conforme vis-à-vis des pesticides de façon récurrente en 2021) ;
- Des terres que nous cultivons (ex : contrôle de la toxicité des boues d'épuration réutilisées par le secteur agricole pour l'épandage et la fertilisation des sols)
- ...

Lorsque l'on fait du dépistage et que l'on renforce les moyens de traiter les cancers, on agit là aussi sur les conséquences. Pour que notre position ne laisse pas de doute sur notre vision, nous sommes en accord avec le dépistage et le renforcement des actions de soins, **mais nous demandons une accélération des actions en direction des phénomènes qui génèrent les causes des problèmes.**

En d'autres termes, et juste pour l'exemple, comment agit-on sur la disparition à terme des pesticides ?

Au-delà du dérèglement climatique qui exige d'être traité à la mesure de ses conséquences pour toute vie sur Terre, **les analyses convergent pour une approche globale des usages sociaux et des logiques économiques.**

Tous les scénarios qui explorent les transformations indispensables pour aboutir à la neutralité carbone **soulignent la priorité d'une logique d'ensemble**, englobant les schémas de consommation de biens et de services, d'énergie, de matériaux, comme la transformation des systèmes productifs dans les différents secteurs de l'économie et enfin les usages sociaux.

Décarboner les activités du secteur de la santé et des solidarités, suppose de réviser la gestion de l'alimentation, des bâtiments, des déplacements, des gaz médicaux, des déchets.

Nous sommes sur des enjeux systémiques qui dépassent nos réalités sectorielles, et territoriales.

Sans remettre en cause l'utilité du plan normand santé environnement, l'enjeu premier est, à notre sens, de nous inscrire de manière volontariste dans une démarche générale de développement durable au sens où l'entend l'ONU, avec 17 objectifs inscrits dans un agenda universel pour la planète. Ceux-ci visent aussi bien l'éradication de la pauvreté que la lutte contre la faim, l'accès à la santé ou à une éducation de qualité, l'égalité entre les sexes, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, le recours aux énergies renouvelables ou l'accès à des emplois décents.

Dans ce contexte et afin de donner des perspectives d'avenir atteignables, une stratégie morcelée additionnant des plans sectoriels, certes utiles, n'est pas suffisante.

Au contraire, elle contribue à diluer les responsabilités et reste incompréhensible pour la plupart des citoyens qui sont pourtant le premier levier des changements que nous avons à opérer.

Sans une démarche globale permettant de traiter les causes autant que les conséquences, nous perpétons nos modes d'action historiques alors que nous devons changer de paradigme.